

Eef SAS

est une entreprise du groupe
eno energy GmbH



**/ L'énergie dans le
respect des territoires**

EDITO

Les mots de notre équipe

« Sous nos latitudes, l'énergie solaire est une ressource abondante qui malgré tout reste encore peu considérée dans notre consommation énergétique. Nos territoires sont encore trop peu équipés en centrales permettant de capter et de valoriser cette énergie. Face à ce constat et forte d'une longue expérience dans le développement et la construction de nombreux parcs éoliens, EEF étend aujourd'hui son champ d'activités au solaire photovoltaïque. Notre équipe met ainsi à disposition des territoires son expertise et ses compétences dans le cadre de projets de diversification des sources de production d'électricité.

L'enjeu porté par ce mix électrique est en effet majeur. Il participe à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique de nos territoires, il contribue à la transition de nos usages énergétiques encore majoritairement carbonés vers une plus grande consommation d'électricité d'origine renouvelable.

Aussi EEF s'emploie pleinement dans le développement de centrales solaires photovoltaïques et s'engage avec persévérance dans la lutte contre le réchauffement climatique. »

Eric Sauvaget,
Directeur général de EEF.

« Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours eu un fort intérêt pour les énergies renouvelables. Aujourd'hui, en tant que responsable technique dans les domaines du solaire et de l'éolien, je mets ma passion au service de la transition énergétique. Je crois profondément que ces solutions sont essentielles pour répondre aux défis environnementaux actuels.

Mon rôle consiste à mener des projets qui améliorent le mix énergétique tout en minimisant l'empreinte écologique. Chaque étape dans ce processus est pour moi une contribution directe à un avenir plus vert, et je suis fier d'y participer. »

Hajar Douali,
Responsable technique photovoltaïque et éolien.

« Le soleil se lève tous les jours. Chaque jour, sa lumière inonde la terre de ses bienfaits et nous permet, grâce à quelques panneaux photovoltaïques, de produire une électricité renouvelable et décarbonée partout sur le territoire.

En tant que responsable de l'activité solaire chez EEF, réaliser ces projets c'est participer à leur indépendance énergétique, c'est participer à la décarbonation du mix électrique de la France, c'est participer au respect des Accords de Paris pour un avenir soutenable. »

Romain Clerc,
Corporate Manager.



EEF SAS

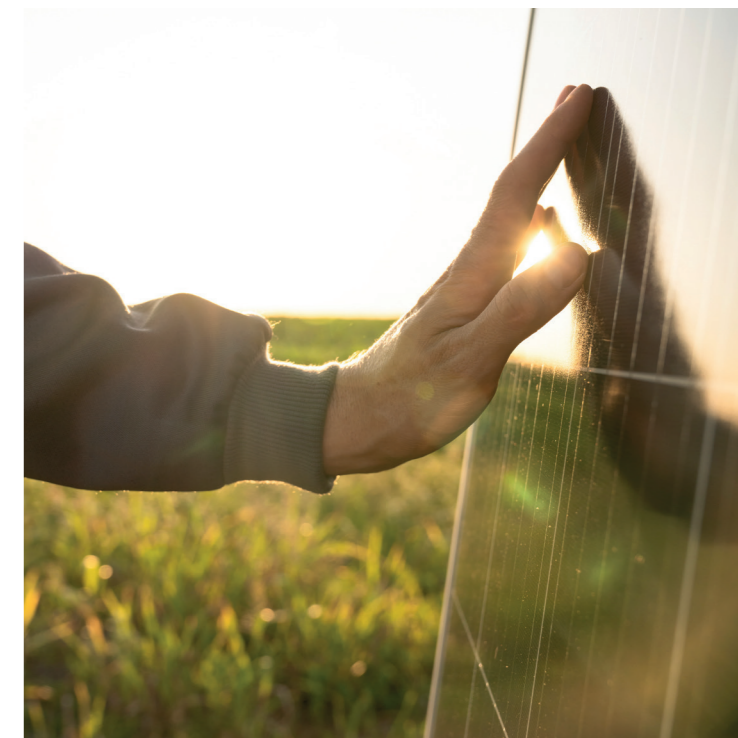
Energie Eolienne France : aménageurs du territoire

L'énergie dans le respect des territoires : un engagement depuis plus de 20 ans

Depuis notre création en 2001, EEF s'est affirmée comme un acteur dynamique dans le domaine des énergies renouvelables.

En tant qu'aménageurs du territoire, nous développons des projets éoliens et photovoltaïques en France et en Belgique, en mettant l'accent sur l'innovation, la durabilité et l'efficacité énergétique.

Notre expertise, notre savoir-faire et notre engagement envers un avenir moins carboné font de nous un partenaire de confiance dans la transition énergétique.



EEF s'engage dans l'énergie solaire

L'énergie solaire est une ressource précieuse pour alimenter notre avenir en énergie renouvelable. C'est pourquoi nous développons et assurons la promotion de l'énergie solaire afin de créer un avenir énergétique plus durable pour tous.

EEF s'adapte à chaque territoire pour créer des projets sur-mesure. Nous avons choisi d'élargir notre activité avec le potentiel de l'énergie solaire, assurant ainsi à tous l'accessibilité aux énergies renouvelables, en fonction de leurs besoins.

Comprendre la vision d'EEF

Chez EEF, notre travail est guidé au quotidien par nos valeurs et par le souhait de créer un impact positif sur les communautés locales.

Partenariats territoriaux

Nous développons des projets adaptés à chaque région, favorisant le développement économique et la valorisation des ressources locales.

Mise en place d'engagements territoriaux en lien avec les énergies renouvelables

Nous concevons des projets éoliens et photovoltaïques pour améliorer le bilan énergétique et économique des territoires.

Des valeurs fortes au quotidien

Bienveillance, authenticité et fiabilité sont les valeurs qui forment le socle de notre vision commune : « L'énergie dans le respect des territoires ». Avec elles nous agissons avec intégrité, nous fournissons des services fiables et de qualité, tout en veillant au bien-être des territoires que nous servons.



Le développement de projet photovoltaïque

1. La phase de prospection

Notre équipe travaille avec des logiciels cartographiques pour identifier les lieux les plus propices à l'installation d'une centrale photovoltaïque.

Nous privilégions les bâtiments et parkings ainsi que les friches et les sites industriels bénéficiant d'une orientation pertinente pour capter les rayons du soleil.

2. La phase d'études détaillées

La phase d'études détaillées comprend différentes études et évaluations pour dimensionner le projet.

Nous commençons par l'analyse de faisabilité en évaluant la superficie disponible pour l'installation des panneaux solaires et l'ensoleillement du site à l'aide d'un logiciel spécialisé. Cela permet de déterminer le potentiel de production d'énergie et de sélectionner les systèmes d'intégration appropriés ainsi que la taille et la puissance des panneaux. Nous sélectionnons ensuite les onduleurs et autres équipements électriques nécessaires.

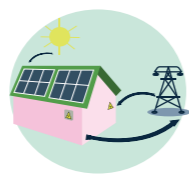
Nous sélectionnons également le mode de raccordement le plus adapté au projet. Il existe trois modes de raccordement :

- injection totale d'électricité,
- autoconsommation totale,
- autoconsommation partielle avec vente du surplus

A la suite de ces études, une évaluation financière est effectuée pour déterminer la rentabilité de la centrale, en comparant plusieurs scénarios pour équilibrer les aspects techniques, financiers et réglementaires.

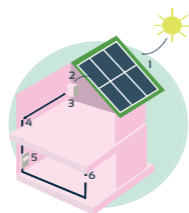
Calendrier d'un projet photovoltaïque

Les modes de raccordement



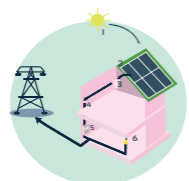
Injection totale d'électricité

Toute l'énergie produite par les panneaux solaires est injectée dans le réseau public. **Pour qui ?** Pour les producteurs qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas consommer l'électricité qu'ils produisent.



Autoconsommation totale

Toute l'énergie produite par les panneaux solaires est utilisée directement sur le site de production. **Pour qui ?** Pour les entreprises qui souhaitent réduire leurs factures d'électricité et contribuer à réduire l'empreinte carbone du site.



Autoconsommation partielle avec vente du surplus

Le producteur consomme l'énergie qu'il produit pour ses besoins puis, l'excédent non utilisé est injecté dans le réseau public. **Pour qui ?** Pour les entreprises qui souhaitent réduire leurs factures d'électricité mais ne peuvent pas consommer 100% de leur production solaire.



3. La phase d'instruction et obtention des autorisations

La phase d'instruction et d'obtention des autorisations est d'une durée moyenne de 6 à 9 mois. En commençant par les autorisations d'urbanisme, le dossier est évalué par la mairie ou la préfecture selon la puissance et le type de projet. Une fois l'autorisation d'urbanisme obtenue, EEF SAS se rapproche du gestionnaire réseau pour demander le raccordement de la centrale photovoltaïque.

A noter : Dans le cas de la location de toiture ou de parcelle, un bail entre EEF et le propriétaire est obligatoire. Nos équipes coordonnent les interventions des prestataires nécessaires puis font le lien avec le bailleur. Si le propriétaire de la centrale est le producteur, cette étape n'est pas requise.



4. La phase de financement

Afin de s'adapter à vos besoins, nous vous proposons de multiples modèles financiers possibles pour votre projet :



Client investisseur :

Financer la totalité de l'achat du matériel et de son installation en utilisant ses propres fonds ou en contractant un prêt bancaire, tout en restant propriétaire de l'installation.



Tiers investisseur :

Un investisseur extérieur finance une partie ou la totalité du financement de l'achat du matériel et de son installation, devenant ainsi le propriétaire de l'installation.



5. La phase de construction

Une fois les autorisations nécessaires obtenues, un tarif d'achat d'électricité et un bail signé, nous pouvons entamer la phase de la construction qui dure en moyenne 2 à 12 mois, en fonction de la taille et du type de centrale.

Grâce à notre réseau de partenaires, nous assurons les étapes de construction :

- Conception de la structure
- Préparation du terrain
- Création de fondation
- Réalisation de la charpente
- Montage du champ photovoltaïque
- Raccordement des onduleurs
- Mise en service de l'installation photovoltaïque.



2 à 12 mois

6 à 9 mois

3 à 9 mois

2 à 12 mois

>20 ans

Phase de prospection

Phase d'études détaillées

Phase d'instruction et d'obtention des autorisations

Phase de financement

Phase de construction

Phase d'exploitation

Les modèles de vente d'électricité



Obligation d'achat :
Suivant l'Arrêté tarifaire en vigueur pour les projets solaires.



Complément de rémunération :
En répondant aux Appels d'Offres de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).



Power Purchase Agreement PPA :
Accord de gré à gré avec un ou plusieurs consommateurs.



Agriculteurs

Entre système de pompage ou encore stockage de vos produits : votre activité demande une forte consommation électrique. **Réduisez vos coûts énergétiques en vous équipant de panneaux solaires.**



Ombrières

- Parkings privé.



Toitures

- Hangars agricoles
- Hangars équestres.

Les types d'installation prises en charge par EEF



Entreprises et propriétaires de grandes structures

En tant qu'entreprise et/ou propriétaire de grande structure, vous bénéficiez de larges espaces grâce à la toiture de votre bâtiment ou de votre parking. **Rentabilisez ce potentiel et accédez à l'autonomie énergétique.**



Ombrières

- Parkings d'entreprise
- Parkings d'aéroport
- Parkings privés à usage public
- Parkings privés.



Toitures

- Grands bâtiments industriels
- Bâtiments de stockage
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments d'entreprise
- Hangars.



Collectivités

Gymnase, bibliothèque, école : équipez vos infrastructures de l'énergie solaire pour **faire bénéficier votre commune d'un environnement durable.**



Ombrières

- Parkings relais
- Parkings municipaux
- Parkings à usage public
- Parkings de mairie.



Toitures

- Hôpitaux
- Salles communales
- Bibliothèques
- Bâtiments d'enseignement / écoles



eef sas

01 43 40 35 33
contact@eefsas.com

71 Rue du Faubourg Saint-Antoine
75011 Paris

 eefsas.com

